

▪ La protection de la nature joue la compatibilité

Trop de contre-vérités sont déjà dites concernant l'initiative sur la biodiversité. En bref: oui, la nature va mal en Suisse, oui des mesures supplémentaires de protection sont nécessaires, mais non, celles-ci ne vont pas à l'encontre de l'agriculture ou des énergies renouvelables. Et non, l'initiative ne mettrait pas sous cloche 30% du territoire. L'initiative demande simplement et uniquement d'inscrire le principe de conservation de la nature plus directement dans la Constitution, libre à la Confédération, aux cantons et aux communes de choisir les moyens d'y parvenir. Et la pesée des intérêts, à laquelle les Suisses sont attachés, resterait en vigueur.

De nombreux exemples dans notre pays montrent que la protection de la nature peut s'allier à l'agriculture, à la production d'énergie et à un développement plus harmonieux du paysage. Malheureusement, ceux-ci ne sont pas encore assez nombreux pour inverser le déclin de la biodiversité. La science est claire là-dessus: nous dépendons strictement d'écosystèmes sains et fonctionnels. Il serait donc prudent et raisonnable de les conserver. Et donc, à l'inverse de certains slogans, ce qui est extrême, c'est de lutter contre la nature, pas de vouloir la protéger.

Même le WEF, Swiss RE et d'autres acteurs économiques majeurs reconnaissent l'importance de protéger la biodiversité. Les derniers développements dans les sciences de la conservation de la nature montrent aussi l'importance de toutes les espèces, et donc qu'il faut changer de paradigme et protéger la nature partout.

En Suisse, les sciences de la nature ne sont pas assez utilisées pour soutenir des décisions, bien que de nombreux outils d'aide à la planification du paysage existent. L'initiative encouragerait beaucoup plus ce type de pratique

Le 22 septembre, un oui à l'initiative biodiversité serait un grand pas en avant.

Antoine Guisan, professeur, spécialiste en biodiversité, Romanel-sur-Lausanne